

Prévisions budgétaires—Transports

Le problème véritable du député de Toronto-Lakeshore provient peut-être du fait qu'il n'a pas encore appris à faire un bon usage des renseignements dont il dispose déjà. J'ai remarqué, dans le *hansard* du 24 mai dernier, lorsque le député a parlé d'une motion semblable concernant les prévisions des programmes du ministère de l'Industrie et du Commerce, qu'il avait des observations à formuler au sujet du Livre bleu. Il a parlé du Livre bleu comme d'une véritable mer de chiffres, ajoutant qu'il était nouveau à la Chambre, et que peut-être un député qui y siège depuis une génération ou plus pourrait s'y retrouver. Il reconnaissait que la présentation des prévisions budgétaires avait changé un peu depuis quelques années mais que les descriptions et exposés d'objectifs du Livre bleu n'aidaient pas à faire la lumière sur les programmes de dépenses. A vrai dire, j'ai du mal à le comprendre.

Le député semble dire que la façon de s'y retrouver dans cette mer de chiffres c'est de la diluer en y ajoutant dix ou 20 fois plus de chiffres. Il veut compter les branches des arbres et oublier la forêt. Le député ayant donné à entendre qu'il ne comprend rien au Livre bleu, peut-être conviendrait-il de lui donner quelques conseils. Des 600 pages du Livre bleu, les 50 premières donnent un résumé fort utile. On y décrit le contenu du livre et la façon dont les renseignements sont présentés. Suit ensuite un certain nombre de tableaux statistiques. Ceux-ci fournissent l'ensemble des renseignements par ministère, résumant les dépenses budgétaires et non budgétaires, et donnant une ventilation des dépenses d'exploitation et de capital et des déboursés en subventions et contributions.

Un autre tableau donne les années-hommes par ministère. On y présente aussi les prévisions budgétaires selon les diverses fonctions du gouvernement et par article courant. Dans un autre tableau, on trouve les principaux postes budgétaires donnant la répartition entre les crédits et les postes statutaires. Dans ces tableaux, on compare le nouveau budget à celui de l'année en cours. Les 50 premières pages du Livre bleu contiennent une mine de renseignements pour un nouveau député. Elles fournissent des données comparatives qui montrent clairement toute l'importance accordée à certains secteurs par le gouvernement.

● (1740)

Le livre bleu présente ensuite beaucoup plus de détails sur les programmes de chaque ministère et organisme. Dans le livre bleu pour 1973-1974, le budget du secrétariat d'État, par exemple prend 60 pages et celui du ministère des Transports, 50 pages. Chaque section consacrée à un ministère commence par un sommaire général. On a ensuite une sous-section pour chaque programme. Les divers crédits, montants statutaires et postes non-budgétaires pour le programme y sont donnés. Ensuite, les prévisions du programme sont données vis-à-vis des activités correspondantes; on y trouve les dépenses de fonctionnement, le capital, les subventions, contributions et les postes non-budgétaires. Toutes les recettes ou services gratuits reçus par le programme sont également indiqués.

On y trouve une brève description de chaque programme, ainsi qu'un exposé des objectifs et des sous-objectifs. Les dépenses sont également données par article courant. On y trouve des détails sur la main-d'œuvre prévue pour le programme. Les subventions et les contributions sont détaillées. Dans tous les cas, les nouveaux montants sont mis en regard de ceux de l'année en cours et, dans plusieurs tableaux, les dépenses réelles pour l'année précédente sont indiquées.

[M. Turner (London-Est).]

La motion d'aujourd'hui traite de la présentation des prévisions pour le programme du Conseil du Trésor. La section 28 du Livre bleu de 1973-1974 comprend 13 pages de renseignements sur le Conseil du Trésor, y compris sur le Conseil national de recherches du Canada qui fait ses rapports par l'intermédiaire du président du Conseil du Trésor. Je n'entrerai pas davantage dans les détails, mais j'aimerais signaler que le budget du Conseil du Trésor se répartit en trois programmes: l'administration centrale de la Fonction publique; le programme des éventualités du gouvernement et les programmes financés par l'administration centrale; et le programme des contributions de l'employeur aux régimes de prévoyance des employés. Le programme relatif à l'administration centrale de la Fonction publique est réparti en six groupes d'activités: gestion des dépenses, gestion du personnel, évaluation et planification, politique administrative, administration centrale, et contribution aux comptes de pension de retraite. Au chapitre de la gestion des dépenses, on a attribué un effectif de 100 années-hommes et j'aimerais lire la description de cette activité qui figure dans le Livre bleu. Elle se lit comme suit:

Gestion des dépenses—En se fondant sur l'analyse des projets et des programmes des ministères, recommander au gouvernement l'acceptation ou la modification de propositions précises de dépenses afin: de traduire les priorités que le gouvernement attribue aux objectifs; d'accroître l'efficacité des programmes actuels et envisagés; d'utiliser de façon plus efficace la main-d'œuvre, les aménagements, l'équipement, le matériel et les approvisionnements utilisés pour l'exécution des programmes; et de dresser le Budget des dépenses pour le soumettre au Parlement.

Je crois comprendre que les 100 années-hommes affectées à la gestion des dépenses laquelle d'ailleurs reçoit le concours de 555 autres années-hommes dans d'autres groupes d'activités comme la planification et l'évaluation, la gestion du personnel et la politique administrative, sont entièrement consacrées à l'examen des divers programmes de dépenses des ministères et organismes, dont les prévisions de programmes ne sont pas le moindre.

Si le député de Toronto-Lakeshore éprouve des difficultés à assimiler les 600 pages d'information du Livre bleu, je doute qu'il pourrait faire mieux avec dix ou vingt fois plus de données appuyant les prévisions des programmes. Un grand nombre d'années-hommes du Conseil du Trésor sont affectées à l'intégration des prévisions des programmes de chaque ministère dans un ensemble complet en fonction des objectifs généraux du gouvernement et des ressources disponibles.

Je pense que les prévisions des programmes de chaque ministère n'ont de sens que si on les examine dans un tel contexte global. Les efforts que font les députés de l'opposition pour choisir des prévisions isolées pour les étudier à la loupe ne contribueront nullement à mieux faire comprendre les intentions du gouvernement et il est évident qu'il serait impossible aux députés, vu la quantité de données et le temps à leur disposition, d'utiliser vraiment toutes les prévisions des programmes.

Le député de Toronto-Lakeshore a laissé entendre dans les observations qu'il a faites plus tôt à ce sujet qu'il se contenterait d'une sorte de version révisée des prévisions des programmes. Je soutiens que cette version révisée existe déjà et qu'elle est à la disposition des députés et du public: il s'agit du Livre bleu. C'est la publication que les députés doivent consulter lorsqu'ils étudient les dépenses qu'envisage le gouvernement. Ce n'est pas un document parfait et il serait possible de l'améliorer, mais il est très précieux si on le comprend bien.